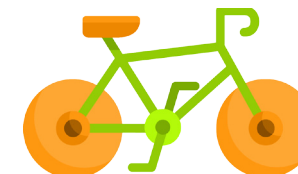


L'USAGE DU VELO

Contribuez sur :
participez.nanterre.fr

Les transports ont un impact non négligeable sur notre environnement : émissions de dioxyde de carbone, particules fines, dioxyde d'azote et ozone. Depuis plus de vingt ans Nanterre développe l'usage du vélo au travers de plusieurs actions importantes. La politique municipale vise à inciter les usagers à changer leurs modes de déplacements, en favorisant notamment la pratique du vélo. Celle-ci participera à la préservation de l'environnement, à l'amélioration de la santé et à une diversification de l'offre de déplacements.



Vélos à Assistance Electrique (VAE)

Une aide du POLD : le territoire de Paris Ouest la Défense (POLD) octroie une subvention à l'achat de VAE. Ce dispositif existe à Nanterre depuis mai 2015. Cette aide financière, modulée en fonction des revenus des ménages, peut s'élever jusqu'à 500 €.

Une aide de l'Etat jusqu'au 31/01/2018 : le montant de l'aide est fixé à 20 % du coût d'acquisition, hors options, toutes taxes comprises, sans être supérieur à 200 euros. **Attention ! Cette prime ne se cumule pas avec celle du POLD.**

Vélib'

Courant 2018 il est prévu d'installer sur Nanterre 8 stations (environ 35 vélos par station), dont 30% de vélos à assistance électriques.

Véligo



La 1ère consigne Véligo a ouvert à côté de la gare de Nanterre-Université en septembre 2016 : 100 places disponibles, accessible avec ou sans passe Navigo, ouvert de 5h à 1h30, 7/7 jours, abonnement annuel de 20 €. Les services en + : 10 places pour recharger son vélo électrique, une pompe pour gonfler ses pneus.

Les projets Véligo

La RATP porte un projet de consigne à la gare de Nanterre-Ville. Une réflexion est également menée pour installer des stations vélos autour de la gare Nanterre-Préfecture. La prise en compte d'un stationnement sécurisé sur les projets de gares (Ligne 15 metro Grand Paris Express, RER E Eole) est systématiquement intégrée.

Le réseau cyclable

- Un réseau d'une longueur de 60 km
- 41 km de voies accessibles aux vélos sur la chaussée (zone de rencontre, zone 30...)
 - 19 km sur voies aménagées (pistes, bandes cyclables...)

Stationnement pour vélos

Dans le centre-ville : Création de 74 nouvelles places de stationnement en juin 2017 : place des Belles Femmes, boulevard du Midi, du Levant, du Sud-Est, rue Volant, prochainement un abri vélo à côté de la maison de la musique... Au total, le centre-ville dispose de 151 places de stationnement vélo. Des nouveaux modèles d'accroche-vélo ont été installés en juin 2017 (sous forme d'arceaux)

Au total sur la ville : plus de 800 places sur l'espace public